ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

3e Circonscription de l'Aveyron (MILLAU-ST-AFFRIQUE)

Candidat du Centre National des Indépendants et Paysans

Mes Chers Compatriotes,

Le 13 Octobre 1962 le Congrès des Républicains Indépendants et Paysans d'action sociale de l'arrondissement de Millau, présidé par le Dr Bonnefous, Sénateur et Président du Conseil Général, assisté de MM Boscary-Monsservin et R. Laurens, m'a conféré l'investiture officielle pour les élections législatives du 18 Novembre.

Ce Congrès, constitué par les délégués des communes de l'Arrondissement, a marqué l'unité amicale plus solide que jamais des Indépendants et Paysans. Cette investiture m'a été confirmée par le Centre National.

Me Passelac, avoué à Millau a bien voulu être mon remplaçant éventuel. Père de six enfants, d'une activité sociale connue de tous, profondément humain et cultivé, il serait, si les circonstances le voulaient, un très digne et très compétent député de notre arrondissement.

Je me présente donc à vos suffrages et si vous me faites l'honneur d'être votre représentant au Parlement, mon action s'inspirera des principes que, faute de place, je me vois contraint de vous exposer succintement.

LES PROBLEMES GENERAUX

1° - Ordre et stabilité.

Nos adversaires se rendant compte des fautes de cette législature dissoute dont les conséquences se révèleront plus cruellement si on les entretient, nous accusent pour les faire oublier, de vouloir reprendre les méthodes de la IVème République.

Or, il suffit de relever leurs votes à l'Officiel pour voir qu'ils ont successivement renversé plusieurs gouvernements créant systématiquement l'instabilité et entretenant le désordre.

C'est nous qui ne voulons pas de retour à la IVe.

Les Indépendants et Paysans ont sans cesse réclamé une réforme de la Constitution propre à donner au pouvoir la continuité nécessaire.

Enfin, les Indépendants viennent d'accepter le principe d'un seul Gouvernement pour toute la législature d'accord avec les Socialistes, les Radicaux, le M. R. P., l'U. D. S. R. et les libéraux.

2° - L'Europe.

J'ai été un des pionniers de l'Europe au moment où nous étions fort peu à nous y intéresser. C'est le Congrès de la Haye, présidé par Churchill, qui fut la première grande manifestation Européenne. Membre autrefois de l'Assemblée Consultative Européenne, j'espère demain pouvoir aider à la création de l'Europe politique.

C'est un des éléments de la Paix.

C'est une certitude de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

C'est elle seule qui pourra financer l'équipement de l'Afrique noire et de l'Afrique du Nord. La France seule n'y suffit pas.

3° - Marché Commun.

Il devrait en résulter le meilleur ; mais il faut craindre le pire.

Tant que les moyens de production et de distribution ne seront pas les mêmes pour tous les pays du Marché Commun, tant que leur régime social n'aura pas atteint le niveau du notre, le Marché Commun ne poura nous apporter rien de bon. Par contre, lorsque ces conditions seront réalisées on pourra fonder sur lui les plus grands espoirs.

4° - La Paix

Ne jamais se décourager dans la recherche du désarmement général.

Ne jamais considérer la guerre comme inévitable et ne jamais renoncer à discuter.

Mais rester fidèle à l'Alliance Atlantique sous réserve de ne pas épouser les querelles inutiles et imprudentes des autres Nations.

5° - Renoncer à la force de frappe

Elle consiste, comme vous le savez, à fabriquer quelques bombes horriblement chères, sous le prétexte d'avoir ainsi le moyen de « dissuader » éventuellement une autre Nation. Comment peut-on croire qu'un grand pays détenteur de milliers de bombes, comme la Russie, n'interviendrait pas ? et nous risquerions de recevoir 100 bombes pour une.

Rappelons que tout ce qui est nucléaire devrait faire l'objet d'un programme européen et non national.

6° - Nos rapports avec l'Algérie de demain.

Les accords d'Evian ont mis fin au drame algérien. Mais ils sont loin d'avoir tout réglé. D'autres problèmes se posent : celui des Européens et des Musulmans qui ont dû abandonner leur foyer. Celui de la véritable réconciliation qui mettra fin à tant de crimes et permettra à l'Algérie d'éviter l'anarchie et la misère. Nous ne pouvons pas avoir derrière notre dos une Algérie malheureuse et hostile. Nous ne sommes pas très nombreux à pouvoir faciliter cette réconciliation.

LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

1° - Fiscalité excessive.

Elle est supportée par tous et tous les jours.

Directement par celui qui paye l'impôt et indirectement par le consommateur chaque fois qu'il achète un produit quelconque. Elle est en grande partie responsable de *l'insuffisance des salaires.* Des prix trop bas à la production et trop élevés à la consommation ; des difficultés du commerce et de la modicité des investissements utiles.

Le 1er remède c'est la réduction des dépenses de l'Etat, force de frappe, aides extérieures, dépenses somptuaires.

2° - Les problèmes agricoles.

Je n'ai pas la prétention de traiter ici de tous les problèmes de l'agriculture, mais nous n'en oublierons aucun. Nous ne parlerons que de ceux qui nous paraissent les plus importants.

Avant tout propos, je tiens à déclarer que je considère qu'un parlementaire se doit de travailler en liaison constante avec les représentants de la profession agricole, afin de trouver une solution à leur problème.

Né dans un milieu agricole, exploitant agricole moi-même, je sais à quel point les *prix agricoles* sont insuffisants.

Il me parait également juste que les jeunes agriculteurs puissent *accéder à la propriété* des terres qu'ils cultivent et que l'Etat leur en donne les moyens.

Je sais aussi combien l'*équipement* rural est encore insuffisant, notamment en ce qui concerne les adductions d'eau.

3° - Mesures Sociales.

Il y a deux conditions nécessaires pour assurer aux travailleurs une vie convenable : de justes salaires et des prix stables.

Les mesures sociales sont fonction de la prospérité du pays et d'un budget débarrassé de dépenses inutiles.

Il est élémentaire de veiller à l'évolution du progrès social et une mention spéciale doit être faite pour *l'amélioration des conditions de vie des Vieillards.*

4° - Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Réaliser les promesses faites et les plans établis et améliorer au possible les dispositions déjà prises. J'ai été votre Ministre pendant de longs mois et ce que j'ai pu réaliser garantit mon action future.

LES PROBLEMES LOCAUX

1° - Notre Arrondissement crie au secours !

Il faut en premier lieu éviter qu'il soit dépouillé de ce qu'il possède déjà. Puis, bien que je n'en ignore pas la difficulté, rechercher des activités nouvelles et faire pression à cet effet sur le Gouvernement pour des décisions d'autorité. Il a besoin de compléter son équipement. Il manque plus spécialement de routes et d'eau.

2° - Défense des Industriels de notre pays.

En premier lieu : Roquefort et la Ganterie.

Ce fut la grande sagesse des producteurs et des industriels de rechercher une formule destinée à fixer le juste prix du lait. J'ai eu l'occasion, il y a de nombreuses années de la citer en exemple à la Chambre des Députés lors de la discussion sur le projet des contrats collectifs de vente. Elle a étonné et séduit. Depuis, je n'ai jamais cessé de m'intéresser à une production qui assure l'existence de nombreuses familles sur un sol ingrat. Et je continuerai comme par le passé à intervenir si des difficultés venaient à surgir.

Quant à la ganterie, ses profits seront plus réguliers et ses salaires plus élevés lorsque l'industrie similaire étrangère supportera les mêmes charges sociales. La règle du Marché Commun le prévoit. Il reste à la faire appliquer.

C'est de son passé qu'un député tire son efficacité.

Il ne s'agit pas de compter uniquement sur son parti, mais sur l'ensemble des personnalités dont on a su acquérir l'estime et souvent l'amitié, aussi bien dans l'administration que dans le monde politique. Ancien Ministre des Anciens Combattants, de la Défense Nationale et de la Justice, je crois pouvoir apporter à notre arrondissement l'aide dont il a **tant besoin.**

3° - A vous, les Jeunes !

Je suis un ancien et j'ai participé à deux guerres. Le reproche de l'être ne me trouble pas. C'est l'argument de ceux qui n'en ont pas d'autres. Etre jeune c'est avoir les qualités de la jeunesse avec la hardiesse et le dynamisme nécessaires à l'action. C'est pour cela que certains hommes n'auront jamais été jeunes si ce n'est par le petit nombre des années, et d'autres comme Clémenceau qui l'ont été jusqu'à la fin. Adenauer, Krouchtchev, de Gaulle donnent l'exemple de cette jeunesse.

Le premier devoir du citoyen c'est la défense de la Patrie mais parce que j'ai vu au cours des deux guerres, mourir autour de moi tant de jeunes, que j'ai été le témoin du désespoir d'un si grand nombre de mères et d'épouses que j'ai horreur des aventures et des imprudences et si les évènements m'ont hélas souvent donné raison, cela ne me console pas de tant de souffrances et de deuils.

Certains anciens ont négligé les jeunes ; certains jeunes ont été égarés par les mirages et les illusions, mais la jeunesse ne se trompe pas lorsqu'elle s'éloigne des partis en constatant leur usure. La technique tend de plus en plus à remplacer la politique.

Elle devra être humaine et la formule de demain qui reste à trouver, ne sera bienfaisante que si elle a une âme.

Je voudrais, en terminant, évoquer les taches inachevées. Pour l'Aveyron, pour la France. Ce fut en 1958 ma seule cause d'amertune. Je n'ai pu, pour ne prendre que cet exemple, me consoler après avoir pendant 22 ans réuni pour l'Algérie d'importants moyens d'influence et d'activité, n'avoir pu être autorisé à arrêter tant de sang et d'horreurs. Celui qui ne parvient pas à marquer sa place au Parlement et ne peut se signaler comme un véritable Député de la France, ne saurait prétendre obtenir pour son arrondissement ce qui lui est nécessaire. Il n'y a pas d'efficacité sans prestige. Le meilleur moyen de servir sa petite patrie, c'est encore de travailler pour la grande. Je souhaite, grâce à votre confiance pouvoir honorablement servir l'une et l'autre.

Emmanuel TEMPLE
Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :
Henri PASSELAC

Permanences. — Millau, 21, Av. Jean-Jaurès, Tél. 3-92 ou 113 ; St-Affrique : Vigouroux, 2.48, et Rivière, 2.52.

Vu : le Candidat.

Imprimerie Artières - Millau.